



COMPTE RENDU DE LA REUNION SUR LE PROJET DE LOI DU "CNTE"

LE 18 FEVRIER 2016 DE 17H A 20H

Suite à la réunion des représentants des associations oeuvrant dans le domaine de l'immigration tunisienne dans le sud de la France, au sujet de la création du CONSEIL NATIONAL DES TUNISIENS DE L'ETRANGER, nous avons discuté du PROJET DE LOI de juillet 2015.

Cette reunion est la suite de notre reunion de mai 2015.

Outre nos propositions que nous avons adressées avant le 15 FEVRIER 2016 à la commission ad hoc de l'ARP (ci-joint), nous avons souligné les points suivants :

Notre satisfaction concernant les améliorations apportées au texte notamment en ce qui concerne la nature juridique et le rôle de cette instance : une personne morale ayant une independance administrative et financière. le rôle consultatif OBLIGATOIRE demeure un acquis très important.

ATF : quelques suggestions concernant le projet de loi CNTRE

Écrit par Administrator

Vendredi, 26 Février 2016 10:50 -

Nous sommes satisfaits également de l'absence des membres du gouvernement au sein de ce conseil.

Le Président, élu par l'assemblée générale, devra être un représentant d'une association, est une satisfaction pour nous.

Ainsi le secrétariat et le Directeur Général viennent-ils concrétiser le côté fonctionnelle de cette instance (art 15).

Néanmoins la représentativité des associations oeuvrant pour les tunisiens residents à l'étranger et notamment en France reste en déça de nos aspirations.

De plus, nous sommes inquiets quant à la repartition des 18 ASSOCIATIONS (2 nationales et 16 autres associations) (art 7) : comment ces 18 membres vont être repartis et selon quel critère ?

ATF : quelques suggestions concernant le projet de loi CNTRE

Écrit par Administrator

Vendredi, 26 Février 2016 10:50 -

Nous proposons que les associations tunisiennes en France soient majoritairement représentées compte tenu du nombre des Tunisiens résidents en France.

Ainsi, à titre d'exemple : le nombre des représentants au Conseil National des Tunisiens à l'Étranger sera relatif au nombre des tunisiens à l'étranger et leurs associations par pays et par zone. (ex : 50 000 résidents 1 membre ; 1 association âgée de plus de 10 ans 1 membre)

En outre, nous resterons vigilants concernant la nomination de ces associations. Nous sommes pour des critères objectifs, tel que : l'ancienneté de l'association, de ses projets et de ses activités dans le domaine de l'immigration tunisienne.

Nous maintenons notre étonnement de la présence de députés dans ce conseil et de leur nombre (18).

Nous souhaiterions que le conseil doit rester en dehors de partis politiques. Or les députés obéissent à une certaine orientation politique. Par ailleurs les députés ne doivent pas être à la fois "juges et partie" : ils voteront sur un projet dont ils vont faire partie.

Nous espérons que ces remarques puissent faire avancer ce projet tant attendu.

ATF : quelques suggestions concernant le projet de loi CNTRE

Écrit par Administrator

Vendredi, 26 Février 2016 10:50 -

- Mohamed Barira, membre du CA de l'ATF Federation Paris

- Mounir Ouri, Président de l'Association échange solidaire PACA-Tunisie

- Adel Trabelsi, President ATF Bouches du Rhone

- Ezzeddine Bouachir, ATF Var

- Kamel Yousfi, President Solidarité Jasmin Aix-en-Provence/Marseille

- Sliman Chahdi, Méditerranée Cultures Solidaires, Marseille